



Le BIP

LE BULLETIN D'INFORMATION DE PRUDHOMAT

JANVIER 2025

Le mot du Maire

Notre mandature va se terminer avec plusieurs projets qui vont venir marquer cette année 2025. Après la rénovation de notre école, la réfection ainsi que l'agrandissement du Jardin d'Enfants et de la cantine scolaire vont se réaliser.

Après une période compliquée avec les Services de la Poste, l'adressage sera effectif avant cet été. Sur Félines, la dissimulation des réseaux électriques et Telecom vont permettre la mise en place d'un nouvel éclairage public qui va s'attacher à être sobre et économe en énergie tout en valorisant l'espace patrimonial et naturel de ce lieu.

La rue des Bons Enfants à Bonneviolle va être aménagée en tenant compte des contraintes d'accès aux différentes maisons dès ce début d'année.

Sur Castelnau, les travaux de restauration et d'entretien de la Collégiale vont se poursuivre avec la réfection de la toiture en lauzes de la Chapelle. L'achat et le nettoyage collectif de l'ancien Vivier de Boscau vont nous permettre de mettre en valeur ce patrimoine exceptionnel avec la fontaine et le lavoir s'y rattachant. Nous pourrons ainsi maintenir et transmettre cet héritage du passé qui témoigne de l'activité humaine au fil des siècles.

Une promenade découverte autour de cet ensemble patrimonial méconnu sera alors rendu possible. Vous pourrez découvrir dans ce bulletin tous les détails de ces projets qui nous permettent de poursuivre l'attractivité de notre commune.

Très bonne année 2025 à toutes et à tous

Francis Ayroles
Maire de Prudhomat

Mairie de Prudhomat

05 65 38 51 40

mairie-prudhomat@info46.fr

www.prudhomat.fr

Lundi 8 h00 - 17 h00

Mardi et jeudi 8h30 - 17h00

Vendredi 8h30-12h30 et 13h30 - 17h00



Le Maire et l'équipe
municipale vous souhaite
une excellente nouvelle
année 2025 !

PROJET DE RENOVATION & AGRANDISSEMENT

Le jardin d'enfants a rouvert ses portes au début du mois de septembre avec une fréquentation record. Au mois de janvier, ce seront 25 familles qui bénéficieront de ce mode d'accueil. Ce fort taux d'occupation conforte le conseil municipal d'avoir entrepris le projet de rénovation et d'agrandissement des locaux afin de répondre au référentiel national relatifs aux exigences applicables aux établissements d'accueil du jeune enfant.

C'est le cabinet d'architecte Arkidhélia, déjà acteur du projet école, qui a travaillé autour de ce projet afin d'aboutir à des locaux plus grands (agrandis côté sud-ouest et sud-est), plus fonctionnels (mieux aménagés et plus modernes), et des façades extérieures accordées avec l'école.

Tous ces travaux devraient débuter au printemps et engendreront une réorganisation de l'accueil des enfants fréquentant la structure.

Après s'être transformée en école provisoire, la maison des bons enfants deviendra un Jardin d'enfants. L'aménagement de la salle sera adapté à l'accueil des plus petits.

La cantine scolaire viendra également se greffer dans cet espace. Afin d'assurer la sécurité des enfants lors des déplacements, les feux rouges devraient faire leur retour.

Lorsque nous connaîtrons plus précisément la date des travaux, nous reviendrons vers vous, pour vous expliquer plus précisément l'organisation de ce nouveau fonctionnement.

Véritable « vivier » pour notre école, le Jardin d'enfants est un élément moteur de la vie de notre commune, reconnu à travers tout le territoire de Cauvaldor. Ces travaux de modernisation apporteront une qualité d'accueil encore plus grande aux enfants et nous permettrons de pérenniser sa présence sur le territoire.



Jardin
d'enfants



EVALUATION DE LA PHASE DE REALISATION

Les travaux de rénovation et d'agrandissement du groupe scolaire de Prudhomat se sont achevés depuis quelques temps. Les enfants et les enseignants viennent d'effectuer leur deuxième rentrée dans ce lieu. Pourtant, ce projet occupe encore les esprits...

Comme vous avez pu le lire dans les BIP précédents, le conseil municipal a fait le choix de rentrer dans la démarche « bâtiments durables Occitanie » proposée par la région. Cette démarche vise à accompagner le porteur de projet en mettant les futurs utilisateurs au centre de ce dernier et apporter des aides financières supplémentaires.

Ce dispositif se décline en trois étapes clés :

- La phase conception.
- La phase réalisation.
- La phase usage.

Pour rappel, notre commune a obtenu la médaille d'or pour la phase conception. Le projet avait alors séduit par son ambition, son architecture, ou encore son haut niveau environnemental : la plus grande des reconnaissances pour la plus petite des communes à concourir cette année-là.

Le 24 octobre dernier, à Toulouse se réunissait la commission dit Envirobat qui devait se prononcer sur la phase réalisation.



De nombreux points furent analysés :

- Paysager : l'intégration de l'école dans le centre bourg.
- Environnemental : niveau de performance énergétique, matériaux bio sourcés utilisés, provenance des produits, réemploi de matériau, etc..
- Déroulement du chantier : chronologie, gestion des déchets, comptage de l'eau utilisée, fiches d'identités de chaque matériaux, etc..
- Gestion humaine : insertion professionnelle pour les entreprises, concertations et échanges entre tous les acteurs (élus, enseignantes, enfants et parents).
- Mutualisation des espaces : école/garderie.

Après une présentation de tous ces points, la commission a décidé d'attribuer à notre commune la médaille de bronze pour la phase de réalisation.

Une nouvelle reconnaissance pour notre école. Rendez-vous plus tard pour l'évaluation de la phase usage...



TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2024

Financés par les attributions de compensation versées annuellement par la commune à Cauvaldor, ils ont été réalisés sur 900 mètres et ventilés comme suit :

- VC n°7 « de Colombou » entre la route départementale 19 et la VC n°8 de Malbec soit 440 mètres pour un montant de 14916.50 € H.T. (bon de commande).
- VC n°12 « du village de Castelnau » entre la route départementale 43 et la voie urbaine pavée n°1 soit 120 mètres pour un montant de 5593.00 € H.T. (bon de commande).
- - VC n°109 « de Bonneviolle » entre la route départementale 19 en face l'école et la route départementale 14 à Caillon soit 340 mètres pour un montant de 18414.00 € H.T. (bon de commande).

Travaux auxquels il convient d'ajouter diverses prestations de remise à niveau d'ouvrages pour 1250.00 € H.T. soit un montant total de 40173.50 € H.T.

POINT A TEMPS

Ce terme un peu anonyme consiste à gommer certaines dégradations ponctuelles sur la couche de roulement d'une route par répandage d'une émulsion de bitume et de gravillons afin de redonner de l'étanchéité à la chaussée, tâche effectuée par Cauvaldor.

Au préalable, est rendu nécessaire le rebouchage des nids de poule sur l'ensemble du réseau de voirie communale classée et indépendamment tous les chemins de notre commune; mission accomplie ainsi que tout autre intervention avec beaucoup d'implication par l'équipe technique municipale.

AMENAGEMENT RUE DES BONS ENFANTS

Dans la continuité des aménagements de requalification et de sécurisation du bourg antérieurement concrétisés autour de la mairie puis au croisement des routes départementales 14 et 19 aux abords de la halle, l'objectif est de réhabiliter « le chaînon manquant » et rétablir un lien entre ces deux points névralgiques de Bonneviolle.

Ces travaux prévus en janvier 2025 sur un tronçon de 130 mètres environ s'entendent depuis le plateau traversant situé au pied de la mairie jusqu'au rétrécissement de chaussée à l'amorce du carrefour route de la Prade.

Configuration des lieux, multiplicité des usages, l'intention étant de conjuguer confort et sécurisation.

Ainsi, l'aménagement se composera de la manière suivante (sens mairie/centre bourg) :

- Trottoir surélevé côté droit de l'accès mairie vers le stop route de la Prade, végétalisation ponctuelle sur trottoir en partie aval.
- Chaussée de 5.00m de large bordée côté gauche d'un caniveau pour l'acheminement des eaux de ruissellement.
- Plateau surélevé en partie centrale du tronçon.
- Traitement de la placette en partie basse, revêtement et haies arbustives le long des parcelles riveraines.

TRANSFERT DES COMPÉTENCES ET ÉVOLUTION DES REDEVANCES

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe prévoit le transfert des compétences eau potable et assainissement aux communautés de commune au plus tard le 1er janvier 2026. Une étude réalisée en 2024 sur l'état de lieux au sein de Cauvaldor fait apparaître les différents modes de fonctionnement actuels autour de ces services. L'année 2025 sera donc déterminante pour le transfert de ces compétences, notamment suite à l'annonce du 1er ministre Barnier.

Une nouvelle réforme des redevances des agences de l'eau entre en vigueur au 1er janvier 2025. Elle a pour objectif une amélioration des infrastructures et ainsi mieux maîtriser les fuites d'eau potable et les rejets de polluants issus des systèmes d'assainissement.

La réduction des taux de redevances sera corrélée à la performance des services avec un impact visible sur le prix de l'eau. Il faudra donc maintenir les réseaux en bon état en les renouvelant si besoin, surveiller étroitement la performance des systèmes d'assainissement, et disposer d'interconnexions avec d'autres réseaux d'eau potable afin de diversifier les ressources et ainsi fiabiliser la desserte des habitants.

FELINE

DISSIMULATION RÉSEAUX ÉLECTRIQUES BASSE-TENSION, TÉLÉCOM ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour la distribution de l'énergie électrique, la suppression des fils électriques nus basse-tension est une priorité pour des raisons de sécurité et de fiabilisation de la desserte, et bénéficie d'un financement intéressant. Sur notre commune, après les enfouissements effectués sur le secteur de Champs de Nicole en 2023, seul le village de Félines reste concerné et fera l'objet d'une opération en 2025 d'enfouissement des réseaux électriques et télécom et de rénovation complète de l'éclairage public.

Une mise en valeur nocturne des éléments patrimoniaux (chapelle, prieuré et four à pain) est envisagée. Des devis ont été demandés.



Un des essais du 19/11/2024 de mise en valeur du prieuré de Félines

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

TRAVAUX ET DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX

Construite en 1975, la station d'épuration des eaux usées issues des réseaux d'assainissement de notre commune et de celle de Loubressac fait l'objet tous les ans de travaux de mise à niveau et ce au travers d'un schéma directeur :

- 2023 : changement d'une aérovis par l'entreprise VGS
- 2024 : réfection de l'exutoire de la lagune de finition par l'entreprise TPJ ; accès au serveur informatique hébergeant les données de fonctionnement de la station par l'entreprise VGS



Exutoire avec clapet au-dessus du lit de la Bave



Ouvrage en sortie de lagune

En 2025, il est prévu la mise en place d'un dégrilleur automatique au niveau de l'arrivée des eaux usées à traiter. Cet équipement améliorera l'oxygénation des eaux à traiter et facilitera grandement le travail de nos employés municipaux en termes de pénibilité et de salubrité.

Le diagnostic des réseaux d'assainissement de Prudhomat et Loubressac se poursuit. La phase 2 restituée récemment a été constituée de plusieurs campagnes de mesures et d'analyse dans les réseaux eaux usées : par temps sec en fin d'été, par temps humide en hiver, de nuit par des inspections à des heures où les écoulements sont censés être limités, ce qui n'est pas toujours le cas. Cette phase a permis d'identifier sur les deux communes les zones présentant des difficultés : venue d'eaux claires parasites en cas de pluie, défaut d'étanchéité de certains regards « eaux usées »,...

La phase 3 en 2025 doit permettre de localiser les désordres par des inspections caméra, des tests à la fumée et par diagnostics de branchement. Sur notre commune, les secteurs qui seront examinés sont : lotissement Molinié, lotissement Vayssière, Bonneviolle, Nicole, Caillon, Camp de Py, Las Taillades, Castelnaud.

CASTELNAU

TRAVAUX À LA COLLÉGIALE ET RÉFECTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une nouvelle phase de travaux au niveau de la collégiale St-Louis a débuté fin décembre 2024. Financée à 80% (40% état « DRAC », 20% département, 20% région), ces travaux permettront

- la réfection complète de la couverture en lauzes de calcaire de la chapelle sud
- la création d'un caniveau le long du portail d'entrée afin d'éviter les entrées d'eau dans la nef en cas de fortes pluies.

Cette dernière action est mise à profit par la commune pour faire dépanner et rénover l'éclairage public dans ce secteur. Pour cela, une nouvelle alimentation électrique tirée à partir de la collégiale permettra de remettre en service l'éclairage extérieur de ce monument classé et de revoir entièrement l'éclairage public sur la partie nord du village. Des devis ont été demandés pour cela.

VIVIER DU CHÂTEAU

Accolé à la fontaine de Boscau, le vivier du château de Castelnau a été acquis par la commune le 23 janvier 2024 avec 5000 m² de terrains autour afin de mettre en valeur et préserver ce patrimoine unique.

A l'initiative du maire, une journée « citoyenne » a eu lieu le samedi 6 avril pour nettoyer les abords de ce grand bassin de 70 m de long et 17 m de large. Plus d'une vingtaine de bénévoles (voisins, employés communaux et élus) y ont œuvrés gracieusement avec leur matériel ad-hoc (pelle, tracteur, fourche, tronçonneuse, barque, ...).



Vivier après côté fontaine

Vivier après côté vallée



Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Lot a été activé l'été dernier afin d'avoir les informations, orientations et conseils facilitant l'intégration des enjeux paysagers pour ce lieu et obtenir un aménagement cohérent.

Le CAUE préconise de laisser la vue dégagée vers le château et de réaliser un coin ombragé. Les axes retenus sont de :

- restaurer la rive ouest (cale d'accès permettant abreuvement ou mise à l'eau ; aménagement du déversoir et création d'un ponton),
- mettre en valeur et restaurer les murs en glacis en enlevant (curage) les atterrissements côté fontaine,
- revoir les murs de soutènement du chemin d'accès à la fontaine.

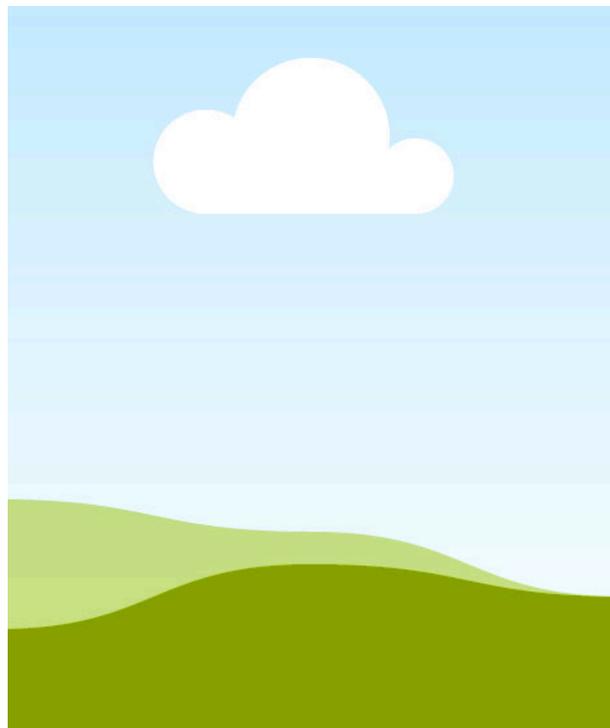
L'avis de l'architecte des bâtiments de France a été recherché. Des devis pour la maçonnerie et le curage ont été obtenus. Le plan de financement est en cours de finalisation.

RECONNAISSANCE DU MANOIR DE BOSCAU

En 1793, les Gindre, fermiers généraux de la baronnie de Castelnaud, s'installèrent dans le Manoir del Bosc. Leurs descendants, fin 2023, ont vendu cette magnifique propriété.

C'est Ester et Bob Veldman, couple de Hollandais, qui sont devenus les nouveaux propriétaires. Tombés amoureux de la douceur des collines du pays des quatre rivières, de la beauté, de l'élégance du Manoir del Bosc, ils ont décidé d'y vivre et de réveiller le bel endormi en créant plusieurs projets, qui seront opérationnels en 2025.

Ester, autrefois enseignante, a lancé une activité de petite restauration, table d'hôtes, salon de thé. Et Bob, ancien cadre commercial, se passionne pour l'achat, la vente et la réparation d'antiquités spécialisées dans l'horlogerie ancienne. Ils ont également créé deux gîtes, plein de charme au cœur du manoir. Les vieux meubles de famille, vont pouvoir être à nouveau admirés par les amateurs de lieux chargés d'histoire qui séjourneront dans cet endroit unique. Ils mettront leurs pas dans ceux de Gilles del Bosc, doyen du prieuré de Carennac de 1442 à 1478, dernier descendant des del Bosc de Castelnaud, qui restaura sa demeure familiale, pour lui donner la silhouette encore admirée aujourd'hui. Ces touristes chanceux pourront grimper quatre à quatre les marches usées par le temps, du magnifique escalier et s'imagineront aux côtés des jeunes del Bosc, damoiseaux de Castelnaud ou des maîtres d'hôtel des Barons de Castelnaud, qui pendant des siècles se sont succédés ici.



Dans le village, de nombreux meublés de tourisme permettent aussi d'accueillir dans les meilleures conditions les touristes passionnés de châteaux, grottes, maisons aux toits pentus.

Nous diffuserons avec plaisir sur le site internet de notre commune les informations concernant tous ces gîtes, chambres d'hôtes, et nous encourageons les propriétaires à nous transmettre toutes leurs coordonnées.

Nous souhaitons la bienvenue à Ester et Bob et nous leur souhaitons plein succès pour leur projet.

SITE INTERNET DE NOTRE COMMUNE



Après la création d'un logo plus moderne et représentatif de notre commune, qui orne maintenant nos supports de communication, le nouveau site internet de notre commune est maintenant disponible :

www.prudhomat.fr

N'hésitez pas à aller le parcourir et retrouver l'essentiel des informations de la commune.

N'hésitez pas également à nous signaler toute erreur qui pourrait encore subsister malgré notre vigilance.

TRANSFERT DES COMPÉTENCES ET ÉVOLUTION DES REDEVANCES

En 2025 les tontes de gazon, prairies et les feuilles ne sont plus acceptées en déchetterie.

La raison est simple : ces produits sont composés à 80 % d'eau ce qui induit :

- un coût supplémentaire de stockage et de traitement en déchetterie,
- une consommation de carburant déraisonnable avec les multiples allers et retours nécessaires pour les évacuer.

D'autant que les 20 % restant de ces produits sont composés pour l'essentiel de sel minéraux et oligoéléments utiles pour le jardin potager, les pelouses, les massifs de fleurs, etc. De plus, l'ensemble de ces déchets verts peut participer à une économie d'eau qui peut être faite en les utilisant en paillis.

Certes, nos habitudes doivent changer mais au bénéfice de la biodiversité, de l'environnement, et pour chacun d'entre nous avec un gain de temps et d'argent en considérant ces déchets verts comme une ressource essentielle et non comme une contrainte .

Des composteurs individuels discrets sont disponibles pour les petits jardins et un compostage à l'air libre peut être adopté par ceux qui ont de grands espaces .

Nous sommes là pour discuter de ce sujet et vous aider dans cette démarche, pour ceux qui ne la pratiquent pas encore, et trouver des solutions pour exploiter ces feuilles et tontes.

Des flyers vous seront envoyés en cours d'année, en particulier grâce à notre moyen d'information instantané PanneauPocket, pour vous rappeler ces objectifs vertueux dont dépend notre environnement.

ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DU LOT ÉVOLUE EN 2025

Pour fluidifier les accès et améliorer la gestion, un contrôle d'accès aux déchèteries SYDED du Lot se met progressivement en place à partir de 2025. Cette évolution ne change en rien le fonctionnement de la déchèterie. Il faudra seulement présenter son pass sur téléphone ou papier à l'entrée de la déchèterie pour y accéder et déposer ses déchets en toute simplicité.

À partir du mois de janvier 2025, vous pourrez obtenir votre pass depuis ce site www.syded-lot.fr, en remplissant quelques informations (adresse, civilité, coordonnées) et fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour les usagers n'ayant pas d'accès internet, contactez le Syded au 05 65 21 61 63.

Pour les particuliers, les inscriptions débutent en janvier 2025. Il n'y a pas d'urgence puisque le contrôle d'accès ne sera effectif qu'en avril 2025 afin de laisser le temps à chaque foyer de s'inscrire.

Ensuite, il sera obligatoire de présenter son pass pour accéder aux déchèteries.



VIE MUNICIPALE



« Action, réaction » célèbre devise testée au quotidien par notre tandem de choc, David qu'on ne présente plus et Jérémie dont le visage vous est devenu familier car il fait partie de l'équipe depuis plusieurs mois. Il a été nommé stagiaire de la Fonction Publique territoriale à compter du 01/09/2024, Hugo ayant changé d'orientation professionnelle.

Vous les retrouvez au quotidien sous tous les fronts toujours souriants et dévoués, prêts à intervenir dans des domaines de compétences diverses et variées.



Au vu du sérieux de leur investissement, le Père Noël avait donc mandaté un peu avant l'heure l'équipe municipale pour leur offrir de beaux jouets, les anciens étant plutôt en mauvais état après des années de bons et loyaux services.

Les voilà donc équipés d'un beau camion et d'un tracteur rutilant dont ils sont très fiers. Ces nouveaux outils facilitent grandement leur tâche. Pour plagier le sketch de Fernand Raynaud, ce sont des employés communaux heureux de venir tous les jours travailler à Prudhomat et de se retrouver au volant de ces nouveaux équipements.

NOUVELLE ARRIVÉE



Céline Delassus est arrivée à Prudhomat le 1er juillet 2021. Elle venait de l'Oise et comme en témoigne sa photo, « les gens du Nord ont dans les yeux le bleu qui manque à leur décor »

A son arrivée, cette sympathique famille a d'abord occupé le logement communal « ancienne maison Lafage » le temps de faire construire leur propre maison au lieu-dit Nicole sur la commune de Prudhomat.

Christine Lafleur étant partie à Biars, c'est tout naturellement qu'elle l'a remplacée et a été nommée agent des services techniques stagiaire de la Fonction Publique en charge du ménage de l'école de la mairie, de la cantine à compter du 01/10/2024.

Très compétente et très proche des enfants, Céline s'est très vite adaptée à ses nouvelles fonctions et à son changement radical d'horizon. Tellement bien intégrée dans notre commune, elle l'a choisie pour s'y marier cet été, nous lui souhaitons donc tout le bonheur du monde dans sa vie familiale et professionnelle.

ADRESSAGE

L'équipe municipale a toujours été consciente de l'importance de l'adressage dans la vie quotidienne des Prudhomatois. Ce projet peut paraître long à se concrétiser, cependant la commission n'a cessé d'y travailler depuis fin 2023. L'expérience des communes qui l'avaient déjà mis en place ainsi que le référent de la Poste qui nous accompagne avaient prévenu que cela nécessitait une bonne année de travail avant son rendu définitif. Malgré un engagement important, il n'a pas été possible de raccourcir ce délai.

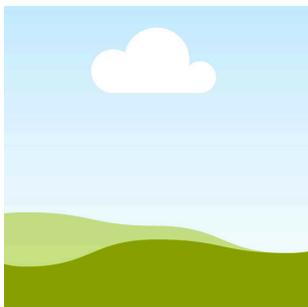
Le choix ayant été fait d'une signalétique un peu différente sur Castelnau afin de respecter l'intérêt patrimonial du site, ses habitants devront encore patienter un peu plus que les autres secteurs pour avoir la mise en place des panneaux de rues.

Mme Geneviève Thoisy illustratrice est en charge de la création de ces panneaux en référence aux personnages historiques qui ont marqué de leur empreinte la vie de Castelnau. Un QR code permettra aux plus curieux d'en connaître un peu plus sur chacun d'eux.

Début 2025, les employés municipaux mettront en place les panneaux de rues.

Les certificats d'adressage ainsi que les numéros personnels fournis par la mairie vous seront distribués prochainement. Chacun devra poser de manière visible son numéro personnel.

2025 verra donc se terminer la grande saga de l'adressage qui corrobore le célèbre dicton « tout arrive à qui sait attendre... »



TRAVAUX AU STADE MUNICIPAL

L'éclairage devenu obsolète, des travaux de renouvellement de matériel ont dû être effectués dans l'urgence. Pour des raisons de vétusté, sans aucune possibilité de réparation, il a été plus judicieux de remplacer tous les projecteurs par des éclairages nouvelle génération à LED, plus performants et moins énergivores. Aujourd'hui la consommation a été réduite de 60 %.



L'entreprise Clarety a procédé à leur remplacement mi-novembre à la grande satisfaction de tous les utilisateurs de l'école de foot. 345 jeunes footballeurs de 7 à 18 ans et 484 personnes adhérents aux clubs utilisent ses installations. Six catégories s'entraînent régulièrement tous les soirs de la semaine ainsi que les samedis après-midi. Des plateaux de matchs de jeunes sont également organisés par le district du Lot de football.

Parents et entraîneurs apprécient ces améliorations et sont satisfaits d'évoluer sur notre stade de Vayssière qui est bien adapté à ce sport loisirs si important pour notre jeunesse

ASSOCIATION DES AMIS DE LA GENDARMERIE

Depuis 2 ans, notre commune adhère à l'association des amis de la gendarmerie. Cette association a comme objectifs principaux de consolider les liens entre la gendarmerie et la nation, et de promouvoir les valeurs portées par cette institution tels que cohésion, solidarité, courage, justice et engagement. Le président du comité de l'arrondissement de Figeac Dominique Sichi a remis en mairie le 10 décembre 2024 le certificat de membre bienfaiteur (voir photo) en rappelant l'attachement ancien de notre commune à ces valeurs .

Pour mémoire, la municipalité de Prudhomat a décidé dès avril 2018 de dénommer le parking alors en cours de construction du groupe scolaire de Prudhomat place Arnaud Beltrame en hommage au comportement exemplaire de cet officier de gendarmerie mort en héros le 24 mars 2018 dans l'accomplissement de son devoir face au terrorisme islamiste.



TÉLÉPHONIE FIXE ET ACCÈS INTERNET



Après plus de 50 ans de bons et loyaux services, le réseau ADSL et téléphonique historique basé sur le réseau avec fils de cuivre va définitivement fermer sur notre commune le 1er janvier 2027.

A ce jour, plus de 97% des logements de notre commune sont raccordables à la fibre.

Pour ne pas subir de coupure, anticiper, c'est la clé.

Pour cela :

- Évaluez vos besoins : recensez vos coûts télécoms actuels et qualifiez vos nouveaux besoins.
- Sollicitez une offre tarifaire
- Contactez votre Fournisseur d'Accès Internet (FAI) actuel.
- Faites-vous confirmer que l'opérateur contacté exploite le réseau de fibre optique ALLiance Très Haut Débit et propose ses offres commerciales d'accès à Internet, dès à présent.
- Exprimez votre besoin et demandez un devis.
- Faites jouer la concurrence (Bouygues Télécom, Orange, SFR, ...).

Pour plus d'informations, consulter le site <https://alliancetreshautdebit.fr/particulier/fai-particulier>

REPAS DES AINES

Cette année



REPAS DES AINES SUITE



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Après une animation et un spectacle de Noël proposés aux deux écoles du RPI dans la salle de St Michel Loubéjou, l'année scolaire s'est achevée sur une superbe kermesse, le samedi 15 juin, organisée par l'APE. L'Association des Parents d'Elèves du RPI Prudhomat / St Michel Loubéjou,XXXX

Texte en cours



COMITÉ DES FÊTES



Le jeune comité des fêtes de Prudhomat continue de proposer une diversité d'animations afin de dynamiser notre village et de proposer des temps de rencontre à ses habitants.

Après un concours de belote en février, renouvelé en novembre, un vide grenier ensoleillé en avril, le comité a convié les habitants de la commune à sa première fête de la musique le 21 juin sous la halle du village avec un concert avec le groupe Martin' et Roland et une soirée animée par DJ Podium Ibiza 82

Le week end festif s'est poursuivi, le samedi, par le feu de la St Jean, organisé par l'association LTC.



Le 29 septembre un repas aux habitants était également organisé sous la halle : moment de partage et d'échange, largement plébiscité

